Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

L’Ehpad de la Tour d’Aigues passé à la loupe de Chambre régionale des comptes



La chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d’Azur a procédé au contrôle de l’association Notre Dame de la Ferrage, gérant un établissement pour personnes âgées dépendantes, au titre des exercices 2020 à 2024.

Si le rapport complet est directement consultable sur le site de la Chambre régionale des comptes, en voici la synthèse : « Situé à La Tour-d’Aigues dans le département de Vaucluse, l’Etablissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Notre-Dame de la Ferrage est un établissement associatif médico-social à but non lucratif, géré par l’association du même nom. »

Dégradation de la situation financière

« Doté de 90 lits et places, d’un Pôle d’activités et de soins adaptés (PASA) et d’un accueil de jour pour des personnes âgées extérieures à l’Ehpad, l’établissement répond à des besoins présents sur le territoire, poursuit chambre régionale des comptes. Affecté par la crise sanitaire, en particulier en 2021, son taux d’occupation s’est relevé depuis lors, pour atteindre 99% en 2024. Malgré cette amélioration

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

notable du taux d'occupation, la situation financière de l'Ehpad est dégradée. Des déficits sont constatés pour chaque exercice entre 2020 et 2024, et la capacité d'autofinancement est négative depuis 2023. La trésorerie nette est importante (600 000 €fin 2024) mais a été divisée par deux depuis 2020. »

Dynamique des recettes depuis 2023

« Dans un contexte national de revalorisations salariales et de fortes tensions sur les effectifs soignants, les dépenses de personnel se sont accrues de 40% en cinq ans , constate le rapport. Les produits de la tarification n'ont en revanche augmenté que de 16% sur la même période. La mise en place d'une tarification différenciée pour les résidents non admis à l'aide sociale laisse entrevoir une évolution plus dynamique des recettes depuis l'exercice 2023. »

Des risques juridiques ?

« La forte rotation constatée sur les postes de direction entre 2020 et 2023 n'a pas permis à l'établissement de satisfaire toutes ses obligations légales et réglementaires, notamment en matière de fonctionnement des instances et de mise à jour du projet d'établissement et du contrat de séjour. En dépit d'une stabilité retrouvée au niveau de la direction depuis mars 2023, des irrégularités ont été constatées dans certains actes de gestion de l'établissement et en matière de ressources humaines. Ces irrégularités, auxquelles s'ajoutent l'absence de procédure d'achats et d'un dispositif formalisé de prévention des conflits d'intérêts, exposent l'établissement à des risques juridiques. »

L.G.

Les préconisation de la Chambre régionale des comptes

Recommandation n° 1. : Adopter sans délai un projet d'établissement intégrant le plan bleu.
Recommandation n° 2. : Régulariser le fonctionnement du CVS via notamment l'adoption d'un règlement intérieur et la rédaction d'un rapport d'activité.
Recommandation n° 3. : Réunir le comité social et économique au moins six fois par an conformément aux dispositions du code du travail.
Recommandation n° 4. : Tenir un inventaire physique des biens.
Recommandation n° 5. : Fiabiliser les annexes 9H à 9J de l'état réalisé des recettes et des dépenses.
Recommandation n° 6. : Mettre fin au dépassement du contingent d'heures supplémentaires conformément aux dispositions des articles L. 3121-21 et D. 3121-24 du code du travail.
Recommandation n° 7. : Recourir aux contrats à durée indéterminée pour pourvoir à des emplois permanents vacants conformément aux articles L. 1242-1 et 2 du code du travail.
Recommandation n° 8. : Réaliser des plannings en conformité avec la législation relative au temps de travail et de repos des salariés.
Recommandation n° 9. : Conclure avec les professionnels de santé libéraux intervenant dans l'établissement le contrat prévu à l'article L. 314-12 du code de l'action sociale et des familles.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Le petit peuple de la crèche s'expose : rendez-vous à Sault les 18 et 19 octobre



Samedi 18 et dimanche 19 octobre prochains, Sault s'éveillera aux merveilles de l'argile et des traditions lors de ce 11e Salon interrégional du santon qui ouvrira ses portes à la salle polyvalente, avec une dizaine d'artisans d'exception venus dévoiler leurs créations de crèches. Entrée libre, animations, tombola et bonne cause au programme : un bel avant-goût de Noël dans le Vaucluse.

Le week-end approche, et avec lui l'un des rendez-vous les plus attendus des amateurs d'artisanat et de tradition provençale : le 11e Salon interrégional du santon s'installe à Sault les samedi 18 (10h-18h) et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

dimanche 19 octobre (10h-17h), à la salle des fêtes de la Route des Cartouses. Organisé par le Collectif des santonniers et créchistes du Vaucluse, en partenariat avec l'association Les Amis de l'Hôpital de Sault, cet événement met en lumière le savoir-faire de la région. Une dizaine d'artisans exposeront leurs pièces — petits santons en argile, santons habillés, modèles naïfs, accessoires de crèche, décors… — autant de créations que de façons de raconter Noël à la provençale.

Trouver des merveilles et compléter sa crèche

Le public se rendra au salon pour plusieurs raisons : admirer des pièces originales, compléter sa crèche, rencontrer les artisans, voire repartir avec une pièce unique. Au-delà de l'exposition, l'ambiance sera conviviale : les Éditions L'Esprit des lieux et Les Carnets du Ventoux seront présents, et une tombola avec bons cadeaux sera organisée via l'antenne d' Ici Vaucluse (ex-France Bleu Vaucluse). Et pour sacrifier à l'esprit de Noël ? tous les bénéfices de l'événement seront reversés à l'association des Amis de l'Hôpital, qui intervient auprès des résidents de l'Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de Sault.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Santons Carbonel, Copyright MMH

Le charme des petits détails
Chaque santon raconte une histoire : le boulanger, la lavandière, le berger, l'âne patient… Des figurines simples mais trempées de terroir. Certains sont non décorés, prêts à être peints, d'autres déjà habillés avec minutie. Ajoutez à cela les décors, les accessoires (ponts, fontaines, arbres, rochers…) : l'ensemble compose une crèche digne d'un tableau vivant et rassurant de notre passé, des personnes présentées ou de celles qui nous ont quittées mais qu'on semble retrouver dans ce petit monde magique.

Dialogue avec les artistes
Les visiteurs pourront dialoguer avec les créateurs, découvrir leurs techniques, poser des questions sur les moules, les terres, la cuisson, l'inspiration. C'est aussi un moment d'échange entre passionnés, collectionneurs ou curieux. Plusieurs stands proposeront des éditions littéraires et des ouvrages relatifs à Noël et à la Provence, renforçant l'aspect culturel de l'événement.

Une immersion dans la tradition
Le 11e Salon interrégional du santon de Sault ne se limite pas à une simple exposition : c'est une immersion au cœur du patrimoine provençal, où argile, créativité et solidarité se mêlent. Que vous soyez passionné de crèches, amateur d'artisanat ou simple curieux, ce week-end est l'occasion idéale de vivre un moment d'authenticité avant les fêtes. Rendez-vous à Sault les 18 et 19 octobre : entre tradition et émerveillement, laissez-vous séduire par le petit peuple de Noël.

Les infos pratiques
11e Salon interrégional du santon. Salle polyvalente, Route des Cartouses, à Sault. Horaires : samedi de 10h à 18h, dimanche de 10h à 17h. Entrée libre. Contact & renseignements : 06 29 26 00 79. Accessibilité : l'événement est annoncé comme accessible aux personnes à mobilité réduite. Petite restauration possible sur place.

Agence Régionale de santé : Quelles priorités pour la santé en Vaucluse ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



La santé est devenue une priorité pour le gouvernement. En cause ? Un accès de plus en plus difficile aux soins, une désaffection croissante des Français pour la vaccination, une potentielle menace de la renonciation aux soins et, enfin, une démographie vieillissante face au spectre des déserts médicaux.

C'est justement pour faire le point et défendre la qualité de l'organisation de la santé que Loïc Souriau et Nadia Benayache, respectivement directeur et directrice adjointe départementaux de l'Agence régionale de santé -ARS- ont présenté les priorités ainsi que le bilan non exhaustif du 'Ségur de la santé' permettant d'accompagner 19 projets en Région Paca pour un coût de 621M€ et un financement de l'ARS de 369M€. Les deux responsables du secteur de la santé soulignent que le système de santé, très critiqué, fait l'objet d'une désinformation de grande ampleur qui n'a pas lieu d'être.

Le Plan régional de santé

Tout a commencé par Le Plan régional de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur -2023-2028-qui prend en compte les évolutions sociétales et les enjeux de logique de parcours, de la crise Covid, des impacts du changement climatique et de la tension des ressources humaines dans tous les secteurs.

7 priorités régionales

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Il en découle 7 priorités régionales ensuite exercées au niveau départemental. Il y est question de la Protection de la santé de la population ; de la Réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ; de l'Accompagnement du vieillissement, des Conséquences de la prévalence des maladies chroniques et de la perte d'autonomie ; de l'Amélioration du parcours des personnes en situation de handicap ; de Santé mentale ; et enfin, d'Améliorer la coopération des acteurs de la santé et d'améliorer la qualité de la prise en charge.

Une vision fine de la santé en France

Et c'est pour obtenir une vision fine des besoins de la santé à l'échelle nationale, régionale puis départementale que le Ségur de l'investissement entre en scène, avec, au niveau régional l'accompagnement de 19 projets validés par le Comité régional d'investissement pour un coût de 621M€ et un financement de l'ARS de 369M€.

Comprendre le Ségur de l'investissement

En juillet 2020, le Ségur de la santé a réuni l'ensemble des acteurs – professionnels de santé, patients, institutionnels – afin d'identifier les principales pistes de modernisation et d'accélération de la transformation du système de santé français. Le Ségur de l'investissement de Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'un budget national de 1,511 milliards d'euros d'investissement pour soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux.

Une stratégie régionale des investissements

Cette stratégie régionale des investissements Ségur en Paca tient en 6 axes prioritaires : Refinancer les établissements surendettés ; Transformer l'offre hospitalière, de ville et médico-sociaux ; l'Extension des capacités de soins critiques, la Mise à niveau des services d'urgence, la Création d'unités de soins palliatifs ; Rénover, étendre ou reconstruire des établissements vétustes ; Favoriser une meilleure coopération publique-privée ; et Soutenir les territoires , en perte de professionnels de soins.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Copyright Freepik

Le Vaucluse en détail

Le Ségur de la santé, intervenu en juillet 2020, suite à la pandémie du Covid 19 communiqué aux français le 17 mars 2020, a permis un financement de grande ampleur des établissements de santé et médico-sociaux pour financer des projets d'envergure. Voici les dernières informations communiquées par l'ARS Vaucluse.

Modernisation du Centre hospitalier d'Avignon

Objectif : augmenter les capacités de réanimation, de soins continus, des urgences et de l'hémodialyse. Accroitre la qualité des conditions d'accueil des tours de médecine et de chirurgie. Projet de construction d'un bâtiment. 9M€ ont déjà été alloués et un montant de complémentaire de 58,5M€ est envisagé. Par ailleurs, le Centre hospitalier d'Avignon bénéficie de 17,2M€ pour la restructuration et l'extension des soins critiques adultes. Les travaux ont débuté en mars 2024. La modernisation du centre, dans son ensemble, consommera 81,3M€ auxquels s'ajoutent 2M€ du Conseil régional Sud Paca pour des travaux planifiés au 3e trimestre 2026.

Le Centre hospitalier d'Orange

Le Centre hospitalier d'Orange bénéficiera de 1,5M€ pour la mise à niveau des plateaux techniques et le renforcement de la gradation des soins pour des débuts de travaux 1er trimestre 2026.

La Clinique Synergya-Ventoux à Carpentras

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

La Clique Synergya Ventoux recevra 600 000€ pour la rénovation et l'extension du plateau ambulatoire dont les travaux débuteront au 3e trimestre 2025.

Le Centre hospitalier spécialisé de Montfavet
Le Centre hospitalier spécialisé de Montfavet touchera 2,4M€ pour l'humanisation des unités d'hospitalisation dont les travaux débuteront 3e trimestre 2025. Également, 1M€ sera dévolu à la création d'une unité de soins intensifs psychiatriques pour des travaux au 2e trimestre 2026.

Centre hospitalier de Cavaillon
Il est prévu une restructuration et une extension de l'hôpital, création de blocs opératoires à hauteur de 15M€ du fait de la fermeture de la clinique Synergya Luberon. Il sera accompagné par l'ARS avec une dotation de 4M€.


Copyright Freepik

Au chapitre des Ehpad
Les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) n'ont pas été oubliés. Ainsi, l'Agence Régionale de Santé finance la modernisation et la formation des personnels des Établissements pour personnes âgées dépendantes, ainsi, voici les établissements qu'elle accompagne et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

soutient. «Avant l'affaire Orpéa, nous étions déjà engagés sur l'inspection des Ehpad, rappelle Nadia Benayache. Ainsi tous les Ehpad -il y en a 58 en Vaucluse- ont été contrôlés dont 11 sur sites et le reste sur pièces et de manière conjointe avec le Conseil départemental. L'Ehpad Saint-André à Morières-lès-Avignon a été mis sous administration provisoire durant 6 mois, du fait de signalements. Ces contrôles seront poursuivis pour les structures du handicap, des centres de santé, dentaires et autres, le transport sanitaire, les pharmacies, les hôpitaux…»

L'Ehpad l'Oustalet à Malaucène
L'Ehpad l'Oustalet à Malaucène a bénéficié de travaux en juin 2023 pour un montant de 1,1M€. Le Conseil départemental là aussi investi à hauteur de 500 000€.

L'Ehpad du Centre hospitalier de Cavaillon
L'Ehpad du Centre hospitalier de Cavaillon a obtenu 7,4M€ et d'1M€ du Conseil départemental de Vaucluse.

L'Ehpad Les Arcades à Sainte-Cécile-les-Vignes
Les travaux devraient débuter en décembre 2025 à hauteur de 4M€ auxquels s'ajoute 1M€ du Conseil départemental de Vaucluse. Le projet fait en totalité 15M€.

L'Ehpad André Estienne à Cadenet
L'Ehpad André Estienne à Cadenet a bénéficié de 1M€ pour des travaux à venir cette année. Il avait déjà bénéficié de 500 000€.

Assainissement financier des établissements de santé
Au titre de l'assainissement financier pour restaurer les capacités financières des établissements en situation de surendettement 743M€ ont été alloués aux établissements de Paca.
A ce titre, également, le **Centre hospitalier Henri Duffaut d'Avignon** a bénéficié de 22M€. L'Hadar - Association pour l'Hospitalisation A Domicile d'Avignon et sa Région et HAD -Hospitalisation A Domicile-, SSIAD -Service de Soins Infirmiers A Domicile-et Esa -Equipe Spécialisée Alzheimer- s'est vue allouer 300 000€.

Le Centre hospitalier d'Apt a reçu 1,870M€ ; celui de **Carpentras** 300 000€ ; celui de Gordes 387 000€ ; celui de l'Isle sur la Sorgue 300 000€ ; le **Centres hospitalier Louis Giorgi d'Orange** 3,531M€ ; celui de **Sault** 774 000€ ; celui de **Vaison la Romaine** 820 000€ ; le **Centre hospitalier Jules Niel de Valréas** 2,727M€ ; celui de **Montfavet** 300 000€ ; **L'Institut Sainte Catherine à Avignon** 7,363M€ ; Le **Centre hospitalier intercommunal de Cavaillon Lauris** 1,748M€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Copyright Freepik

Extraits de ce qui a été dit lors de la conférence de presse
Les thèmes abordés : La prévention, l'accès aux soins et la santé mentale, priorité nationale 2025.

«Il y a une baisse de la population de médecins généralistes libéraux en ville, mais pas dans les hôpitaux publics où il y en a plus aujourd'hui que 5 ans en arrière, relate Loïc Sauriou, directeur départemental de l'ARS. Il y avait 550 libéraux il y a cinq ans, désormais ils sont 460. Une embellie devrait se faire jour d'ici 2030-2035 pour retrouver les effectifs de 2020-21. Cependant la façon d'exercer a changé et il faut désormais prévoir deux médecins pour remplacer un médecin qui part en retraite. Cependant l'Ordre des médecins vient de publier un rapport évoquant, en 2040, trop de médecins.»

Un guichet unique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

«Actuellement 90% vauclusiens ont un médecin traitant, et 94% ayant une affection de longue durée -ALD- également. Depuis 2023 en France, la mortalité pour cancer a diminué, ce que ne permettrait pas un système en bout de souffle. Le Collectif Vaucluse santé attractivité, créé il y a plus d'un an, mobilise la CPAM -Caisse primaire d'assurance maladie-, la MSA -Mutualité sociale agricole-, les Conseils régional et départemental, l'Ordre des médecins, l'ARS, ensemble, nous avons mis en place un guichet unique pour communiquer, notamment auprès des médecins et favoriser le développement de l'internat dans les cabinets libéraux.»

Séduire les médecins pour qu'ils s'installent en Vaucluse

«Pourquoi ? Parce que les médecins s'installent naturellement là où ils ont fait leurs études : Marseille, Montpellier ou Nice ou dans villes d'où ils sont natifs. L'idée est donc de proposer à ces internes de faire leur internat en structures ou en médecine générale -pour la 4e année de médecine- et les inciter à rester en Vaucluse. 2026 devrait permettre la venue de docteurs juniors -thésés- qui auront une année à faire en zones sous-dotées en médecins, avant de s'installer en libéral. Ils exerceront par semestres. Ils sont 200 au niveau régional et nous souhaiterions en accueillir une trentaine. Ce sera un nouveau vivier à partir de novembre 2026. De la même façon, nous recrutons aussi des médecins seniors, possiblement à la retraite, qui peuvent donner un peu de leur temps pour exercer.»

Recrutement d'assistants médicaux

«Le médecin disposerait d'une personne, un assistant médical, pouvant accueillir le patient, s'occuper des usages administratifs, de transmettre ou d'enregistrer les documents de santé, de prendre les constantes, puis à la fin de la consultation, s'occuper du paiement, afin que le médecin ne soit présent qu'au moment du diagnostic et de la prescription, ce qui optimise et libère le temps médical. Cela permet de libérer la file active qui est d'environ 1 000 à 1 500 patients, c'est-à-dire sa patientèle.»

Désaffection pour la vaccination

Loïc Sauriou tire la sonnette d'alarme concernant la vaccination «Car la rougeole sévit de plus en plus, notamment chez les enfants alors que la maladie avait été éradiquée du fait de la vaccination enfantine. Également, cet hiver, peu de gens se sont fait vacciner contre la grippe, notamment les seniors ce qui a entrainé un pic d'hospitalisation de personnes à partir de 75 ans. Cela aurait pu être évité grâce au vaccin qui est conçu pour en atténuer les effets et surtout les formes graves.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Copyright Freepik

La santé mentale

«La santé mentale est Grande cause nationale 2025. Des études ont révélé l'impact de la crise Covid sur la santé mentale, notamment des passages aux urgences pour tentative de suicide de très jeunes-femmes, avec, heureusement, maintenant, un retour à la normale.»

La pédopsychiatrie

«Les parcours vont être revus, dans un contexte de raréfaction des psychiatres. Nous sommes très critiques au niveau des effectifs car les jeunes médecins sont peu attirés par la pédopsychiatrie et la psychiatrie, ces deux spécialités ne rencontrant pas de succès auprès des étudiants. Cependant, la prise en charge des plus jeunes patients a pu être renouvelée dans le cadre d'une Maison des adolescents, avec une prise en charge élargie qui dépasse la prise en charge de l'hôpital de Montfavet, concernant les médecins généralistes en ville et les psychologues.» A ce propos, l'ARS finance des associations venant en aide aux personnes vulnérables.

Un collectif de 1er secours en santé mentale

«Un collectif de 1er secours en santé mentale, soutenu par l'ARS, forme actuellement des personnes :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

citoyens, élèves, pour en reconnaître les aspects et venir en aide aux personnes fragilisées, relate Nadia Benayache. Les personnels de l'ARS et particulièrement la CPAM ont, par exemple, été formés en leur qualité de services recevant du public. L'ARS finance des formations en compétences psychosociales pour donner des outils aux citoyens et même aux enfants, afin d'interagir avec lors de situations difficiles et ainsi intervenir en gestion des émotions.»

Les personnes en situation de handicap et autisme
«Plus de 3M€ ont été alloués à des dispositifs pour les personnes en situation de handicap, détaille Nadia Benayache, notamment pour renforcer les IME -instituts médicaux éducatifs- et proposer plus de places, augmenter les places en ESAT – Établissements ou services d'aide par le travail- des dispositifs de répits, afin de soulager les aidants, financer en partie les écoles inclusives, comme pour Joly Jean à Avignon, avec sa structure pour jeunes enfants autistes. Un espace semblable sera créé en septembre 2025, en maternelle, sur la commune de Cavaillon. Ces unités, en milieu ordinaire, pour enfants, existent désormais à Avignon, Bollène et l'Isle-sur-la-Sorgue. Une plateforme verra également le jour cette année pour les 7-12 ans-. Un lieu, le CAMSP – Centre d'action médico-sociale précoce- à l'Hôpital Henri Duffaut dépiste l'autisme, plus particulièrement, chez les plus jeunes enfants, de zéro à 6 ans.»

Psychiatrie
«Nous allons créer une unité spécialisée, fermée et sécurisée, en plus de l'UMD -Unité pour malades difficiles-, à l'Hôpital de Montfavet- de prise en charge des détenus, de la future prison d'Entraigues mais aussi prenant en charges les autres patients d'autres centres pénitentiaires du Pontet, d'Arles et de Tarascon,» reprend Loïc Souriau.

Le Plan 50 000 solutions
«Le plan 50 000 solutions est un financement structurel de nouveaux dispositifs et parcours médicaux ou sociaux-médicaux. «Il est inédit en France, souligne Nadia Benayache. Il s'agit d'un budget de 3M€ en 2024 en Vaucluse, 2025 devrait être du même niveau, et de 100M€ à l'échelle Provence-Alpes-Côte d'Azur.»

La santé est-elle un business comme les autres ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Après le scandale des crèches, des EHPAD, c'est au tour des cabinets dentaires low-cost de faire parler d'eux. Le réseau Clinadent, 14 cabinets en France dont un à Avignon, vient d'être placé en redressement judiciaire. Ce groupe qui a déjà vécu un tel épisode en janvier 2024 replonge. Il laisse sur le carreau des patients mal soignés et des salariés broyés par d'exécrables conditions de travail.

Centres d'imagerie médicale, laboratoires d'analyses, cabinets d'ophtalmologie, cliniques dentaires et même officines de pharmacies … tous ces secteurs de la santé sont des cibles, pour ne pas dire des proies, pour les fonds d'investissements. Sans parler des crèches ou des EHPAD. Peut-on considérer que des secteurs aussi essentiels puissent être dans les mains d'investisseurs qui y prennent le pouvoir et n'ont qu'un seul objectif faire toujours plus de profits ? Les témoignages des salariés du cabinet Clinadent d'Avignon sont affligeants. Management toxique, pressions constantes, manques de moyens

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

pour les praticiens, mauvaise qualité des soins, problèmes d'hygiène, turn-over des équipes… La liste est aussi longue que la souffrance des femmes et des hommes qui y ont cru, à commencer par les praticiens eux-mêmes. Tout cela pour l'argent roi.

Le plus incroyable dans l'histoire de Clinadent c'est que ce système low-cost réduisant les dépenses et optimisant la productivité se trouve aujourd'hui en redressement judiciaire, et pour la deuxième fois dans la même année. Étonnant non ? Est-ce la démonstration que ce modèle ne fonctionne pas, ou y-a-t-il anguille sous roche ? Clinadent fait l'objet d'investigations de la part de la Direction Régionale des Finances Publiques. A suivre donc.

Peut-on laisser faire sans règles ?

L'affaire des cabinets dentaires low-cost n'est pas une nouveauté. Il y a quelques années déjà Dentexia et Proxident avaient fait parler d'eux. Cela devrait nous interroger sur la nécessité d'encadrer sérieusement la financiarisation du secteur de la santé. Peut-on laisser faire sans règles ? Ce qui vient de se passer aux États-Unis devrait nous éclairer. Le patron de UnitedHealthCare, une société d'assurance maladie privé, a été assassiné par un homme qui n'acceptait pas les mauvaises conditions de remboursement des soins de cette société. L'affaire fait grand bruit aux US. Si « le recours à la violence pour lutter contre la cupidité des entreprises est inacceptable » comme l'a affirmé le porte-parole de la Maison Blanche, une vague de soutien populaire au meurtrier s'est rapidement développée. Les 22 milliards de dollars de profits enregistrés l'an dernier par cette société n'y sont sans doute pas étranger.

Avant qu'on en arrive là en France, il y a de la marge. Mais il y a urgence à mettre de l'ordre dans tout cela, c'est l'avenir de notre précieux système de santé qui est en jeu.

On construit des EHPAD alors que personne ne veut y aller…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Mercredi 20 mars la présidente du département de Vaucluse, le maire de Cavaillon et le directeur régional de l'ARS posaient la première pierre d'un nouvel EHPAD qui a l'horizon 2026 proposera une centaine de lits. Ce nouvel établissement et tous les autres seront loin d'absorber les besoins des prochaines années, compte tenu du vieillissement important de la population.

Bien qu'aujourd'hui les personnes du « 3ème âge » aient changé de nom et s'appellent désormais « les séniors ou les aînés », les problèmes demeurent. Comment faire face à l'augmentation brutale et attendue des plus de 75 ans, et en particulier celles en perte d'autonomie ? Dans le Vaucluse, entre 2020 et 2030, leur nombre progressera de 30 000. Pour répondre en partie aux besoins on construit de nouveaux établissements. Mais quand vous interrogez votre entourage (y compris soi-même) personne ne veut s'y retrouver. Rapporté au coût de la construction d'un EPHAD, en moyenne de 150/200 K€ par lit, on se dit que ça faire cher pour un endroit où on ne souhaite pas aller. Et cela sans évoquer les conditions inacceptables réservées par certains établissements à leurs résidents. On se souviendra du récent scandale ORPEA. Bref, on est souvent loin des clubs de vacances. Tout cela montre en définitive que l'EHPAD n'est pas la solution miracle. Au mieux une solution parmi les autres.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

« Une vraie question de santé publique »

Les conséquences du vieillissement de la population est « une vraie question de santé publique » affirmait Gérard Daudet, le maire de Cavaillon, lors de la pose de la première pierre de l'EHPAD en question. De son côté Dominique Santoni, Présidente du département lançait en novembre dernier un plan d'actions sur 5 ans visant à développer l'autonomie et les aides à domicile (services et soutiens médicaux) pour les aînés et les personnes souffrant d'un handicap. Une voie dont on n'a sans doute pas exploré toutes les possibilités pour retarder voir éviter l'hébergement en établissement médico-social. Mais là aussi la partie n'est pas facile et comme le précisait Denis Robin, le directeur régional de l'ARS PACA, « il nous faut développer l'attractivité de ces métiers ». Une manière de reconnaître que là aussi on manque de bras et de vocations.

On a souvent tendance à critiquer les élus pour les choix qu'ils effectuent mais, dans certains cas, il faut reconnaître que les décisions ne sont pas facile à prendre. Comme celle d'être conduit à investir dans la construction de lieux qui accompagnent les fins de vie et qui ne font envie à personne. Là aussi il faut sans doute nous réinventer.

Cavaillon : le Centre hospitalier intercommunal pose la première pierre du futur Ehpad de la ville

Cavaillon : le Centre hospitalier intercommunal pose la première pierre du futur Ehpad de la ville

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Le Centre hospitalier de Cavaillon a pu poser, ce mercredi 20 mars, la première pierre du futur Ehpad qui se situera en plein cœur de la ville. Un aménagement qui s'accompagne de la mise en place d'un centre de ressources territorial pluripartenarial qui favorisera l'accompagnement renforcé à domicile pour les personnes âgées. Ce projet bénéficie du soutien et de l'accompagnement de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Département de Vaucluse et des collectivités territoriales.

28% de la population cavaillonnaise a plus de 60 ans, soit un peu plus de 7 000 habitants. D'ici à 2030, ce chiffre va considérablement augmenter et le département du Vaucluse comptera près de 30 000 personnes âgées supplémentaires. L'accueil et la prise en charge de cette tranche d'âge devient donc un défi et une priorité pour les professionnels de santé et les institutions territoriales.

Pour y faire face sur le département du Vaucluse, le Centre Hospitalier Intercommunal de Cavaillon-Lauris a décidé de se mobiliser pour les séniors de son territoire. Le CHI, qui a mis sur pied un projet d'aménagement d'un nouvel Ehpad flambant neuf en plein cœur de la commune de Cavaillon, a pu poser la première pierre du futur bâtiment ce mercredi 20 mars. Un évènement symbolique qui a pu compter sur la présence de Denis Robin, directeur général de l'Agence régionale de santé PACA, de Gérard Daudet, Maire de Cavaillon et de Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Dominique Santoni, Gérard Daudet et Denis Robin. ©Département de Vaucluse

Un nouvel Ehpad pour 2026

L'établissement en construction verra le jour en mars 2026 au plus tard, après une réception de travaux en novembre 2025. Cet établissement sera résolument moderne et tourné vers le bien-être de ses accueillants. D'une surface de plus de 5 800 m², le nouvel Ehpad permettra d'offrir exclusivement des chambres individuelles, toutes dotées de salles d'eau et d'équipements domotisés, avec des terrasses. Des espaces de convivialité et de restaurations seront présents à tous les étages.

La cérémonie de pose de première pierre de ce nouvel édifice vient rappeler l'engagement total des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, de la ville de Cavaillon face à la réalité démographique qui se dresse sur territoire vauclusien. Cet Ehpad apparait comme une première réponse à la question de la difficulté d'accueil des personnes âgées et comme une solution qui offrira un meilleur accompagnement gériatrique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Un projet soutenu financièrement

Le financement global de cette opération est estimé à plus de 20 millions d'euros. Un projet important donc qui a été rendu possible grâce au soutien de la Mairie de Cavaillon qui a cédé un terrain constructible et idéalement situé, de l'Agence régionale de santé qui a apporté des financements importants en investissement et exploitation sur tous les dispositifs sanitaires et médico-sociaux.

Le Conseil départemental a également apporté une aide majeure et un soutien de tous les instants en mobilisant des emprunts permettant d'assurer les dernières étapes de l'aménagement du futur bâtiment.

Un Centre de Ressources Territorial

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Cavaillon-Lauris déploie également un Centre de Ressources Territorial (CRT) proposant un accompagnement renforcé à domicile et un travail en partenariat permettant de retarder ou d'éviter l'hébergement en établissement médicosocial.

Le CRT proposera une fonction d'appui, de coordination, d'expertise et de soutien en lien avec l'ensemble des acteurs gérontologiques du sanitaire, du médico-social et du domicile. À ce titre, six personnes âgées bénéficient actuellement du dispositif naissant d'Ehpad hors les murs.

Quand l'Union départementale des retraités FO défend les Ehpad publics auprès de l'ARS 84

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Une délégation de l'UDR FO -Union départementale des retraités et pré-retraités Force Ouvrière Vaucluse- représentée par J. Fassié et J.-P. Coffy et accompagnée par Christophe Del Rey, secrétaire départemental du Groupement Départemental Hospitalier FO 84, et Fred Mugnier, secrétaire général-adjoint, a été reçue par les représentants de l'antenne départementale de l'ARS -Agence régionale de santé- , M. Loïc Souriau, et Mme Benayache. Mission ? Evoquer les grandes difficultés de trésorerie des Ehpad publics de Vaucluse tels que : Bédoin, Bédarrides, Caderousse, Cucuron, Le Thor, Sainte-Cécile et Saint-Saturnin.

« La délégation a fait état de son inquiétude pour la pérennité des EHPAD -Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes- publics de Vaucluse après avoir pris connaissance des propos tenus par un cadre du Conseil Départemental lors de l'Assemblée plénière du CDCA du 26 septembre 2023. »

Assainir la situation financière, oui mais comment ?

« Il faisait état, sans les citer nommément, de 7 établissements dans une situation financière difficile. Les solutions évoquées telles que des restructurations, et des regroupements nous inquiètent, d'autant plus que le contenu de l'instruction interministérielle de la première ministre de l'époque, en date du 21 septembre 2023, ne laisse pas planer le doute quant à la volonté gouvernementale d'assainir la situation financière des EHPAD grevés de charges, notamment du fait de l'inflation galopante et des nombreuses

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

mesures catégorielles non financées par l'État qui n'a, par exemple, apporté aucune contribution financière pour les dernières augmentations de rémunération. »

Jongler entre la possibilité du maintien à domicile et la nécessité de la prise en charge en Ehpad

« La délégation est d'autant plus inquiète que le gouvernement a décidé de consacrer en tout et pour tout une enveloppe de 100 millions d'euros, couvrant les EHPAD de tous les secteurs et l'aide à domicile, là où selon la Fédération Hospitalière de France, 500 millions d'euros seraient nécessaires pour renflouer les EHPAD publics. Nous avons appris depuis qu'un fonds exceptionnel de 1million d'euros a été attribué par l'ARS à 3 établissements du département. Mais quid pour les autres ? De surcroît, l'État et à sa suite le Conseil Départemental ne jurent que par le virage domiciliaire, comme si les personnes âgées dépendantes pouvaient être maintenues à domicile ! «

Suspendus aux décisions de l'ARS 84

« La délégation a demandé aux représentants de l'ARS, d'une part, s'ils se prononcent pour le maintien de tous les établissements, y compris ceux qualifiés de petits et pourtant si nécessaires au maillage territorial, d'autre part quels étaient les EHPAD dont la situation financière est catastrophique.
Les représentants de l'ARS ont affirmé qu'il n'était pas dans les intentions de l'État de fermer les EHPAD, petits ou grands, du département, mais qu'il fallait aider les établissements déficitaires à revenir à l'équilibre en actionnant différents leviers, contractualisation, mutualisation ou regroupements.«

Le Conseil départemental et l'ARS 84

« *Ils ont rajouté que la tutelle des EHPAD était partagée à égalité entre le Conseil Départemental et l'ARS et qu'à ce titre le Conseil Départemental était tout aussi responsable pour soutenir les EHPAD, d'autant plus que l'ARS PACA a procédé à une rallonge de 1,5 million d'euros pour le Vaucluse. Ils ont confirmé la liste des EHPAD publics en grand difficulté de trésorerie que nous avions obtenu à la réunion CDCA personnes âgées : Bédoin, Bédarrides, Caderousse, Cucuron, Le Thor, Ste Cécile, St Saturnin.*«

L'Ehpad de Cucuron en grande difficulté

« La délégation FO a fait part de son scepticisme quant à la volonté de la tutelle de conserver tous les EHPAD publics, comme en témoigne le cas de celui de Cucuron, « La Clé d'Or ». La question de sa réhabilitation est posée depuis le début des années 2000, sans solution pérenne jusqu'à ce qu'un projet mené par 3 architectes ait été envoyé en 2022 aux autorités de tutelle, pour rénover et agrandir le bâtiment qui date du XVIIIème siècle. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Ehpad de Sainte-Cécile-les-Vignes

Demande de budget pour une rénovation et un agrandissement

« Depuis cette date, l'ARS n'a rendu qu'une réponse orale assurant que son apport financier serait du même niveau que le Conseil Départemental, soit 1 million d'euros. Or, le renchérissement des coûts des matériaux depuis la pandémie du COVID et la guerre en Ukraine a fait exploser les prix des travaux, changeant sensiblement la donne. Tenant compte de cette situation, le Conseil Départemental a voté pour l'augmentation de sa participation au financement de l'opération à 1,5 million d'euros. L'ARS apporterait l'équivalent, sans garantie écrite. Il manque cependant encore 1,5 million d'euros pour boucler l'opération. Si rien ne bouge, l'opération devient caduque et la commission communale de sécurité de Cucuron sera contrainte de prononcer la fermeture de l'établissement en avril 2025, délai de rigueur donné en 2019 pour la mise aux normes. »

Des décisions qui tardent à concrétiser le projet

« La délégation a donc interpellé les représentants de l'ARS sur la nécessité que l'Etat, chargé de la sécurité et de la santé publique, garantisse la faisabilité de l'opération, en assurant le complément de financement des travaux. *Les représentants de l'ARS se sont cantonnés à nous répondre que l'effort de l'État serait au même niveau que celui du département et, qu'au mieux l'ARS financerait les travaux de mise aux normes. Ce qui s'appelle se moquer du monde !* Conclusion : nous devrons poursuivre nos

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

démarches à l'échelon supérieur, préfecture, direction régionale de l'ARS. »

Qu'en dira la Préfecture ?
« A la faveur de cette entrevue, nous avons alerté les représentants de l'ARS sur un problème de personnel qui conduirait à servir des repas froids aux résidents de l'EHPAD de la Croix Rouge à Avignon, récemment ouvert. Rappelons que l'ARS avait imposé l'ouverture de cet EHPAD privé au lieu d'un EHPAD public, malgré les protestations que nous avions formulées au CDCA, Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie. »

Quid des urgences dentaires en Vaucluse ?
« Enfin, nous avons posé le problème des urgences dentaires dans le département. Elles ne sont organisées que le dimanche matin et les jours fériés. Rien n'est prévu le samedi ni le dimanche après-midi ! *Pour les représentants de l'ARS, cela est de la responsabilité des dentistes et l'ARS n'aurait rien à y voir…*«

Quelle organisation de l'offre de soins en ambulatoire et en établissements de santé ?
« Nous avons donc rappelé à l'ARS qu'elle était responsable de « l'organisation de l'offre de soins en ambulatoire et en établissements de santé » et qu'il lui revenait de prendre des mesures pour garantir la continuité des soins dentaires. Les représentants de l'ARS n'ont même pas pris note du problème que nous posions aussi nous ne manquerons pas de le reposer ! »
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Ehpad de Cucuron

Sainte-Cécile-les-Vignes : la reconstruction de l’Ehpad est actée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Après deux ans de mobilisation, la reconstruction de l'Ehpad de Sainte-Cécile-les-Vignes a été actée ce mercredi 28 juin.

Un temps menacé de fusion avec l'Ehpad de Sablet, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil départemental de Vaucluse ont acté la reconstruction de l'Ehpad de Sainte-Cécile-les-Vignes, ce mercredi 28 juin. La structure sera transférée sur un nouveau terrain de 11 200m2 situé à l'entrée de la commune et bénéficiera de 80 places, soit 14 nouvelles places.

« A l'heure où la dépendance demeure une préoccupation majeure pour un grand nombre de nos familles, cette nouvelle est vécue comme un soulagement par tous ceux qui sont concernés par la question de la perte d'autonomie » se sont félicités Christine Lanthelme et Anthony Zilio, conseillers départementaux du canton de Bollène.

Dans le même temps, le département de Vaucluse a annoncé débloquer une enveloppe de 4M€ pour la modernisation des Ehpad, ainsi que 300 000€ pour la création d'une maison de santé pluridisciplinaire sur la commune de Mornas.

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Au cœur des Ehpad avec Les Blouses Blanches au Théâtre du Balcon



Le Théâtre du Balcon accueille 'Les Blouses Blanches'. Ce spectacle est proposé dans le cadre de Fest'hiver 2023 le dimanche 5 février à 16h. L'infirmier et auteur Jean-Philippe Chabrilangeas nous fait pénétrer dans l'univers des Ehpad. Il brise l'omerta qui pèse sur les professionnels de santé, les familles des patients ainsi que sur les conditions de vie de nos aînés dans les Ehpad. Il décrit les mécanismes avec précision d'un système de santé aux abois qui conduisent une soignante à basculer dans la maltraitance. Derrière sa blouse blanche, celle-ci nous interroge sur notre rapport à la solitude, à la vieillesse et à la mort dans un texte qui oscille entre violence, humour et tendresse. Entraînée par deux collègues, les pressions exercées par la hiérarchie et une vie qu'elle rêvait meilleure, elle va explorer les confins de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

folie.
Une plongée au cœur de l'intimité d'une femme désabusée qui cherche la lumière dans un univers bordé d'ombres, de cris et de rires déments. Cette pièce est interprétée par Marie-Line Rossetti et Ivan Romeuf.

L'auteur sera aussi présent à 'L'autre festival'
Cette représentation se fera sur les mêmes dates qu'un autre évènement avignonnais : L'Autre Festival. Celui-ci se déroulera du 3 au 5 février, et promulguera l'écriture et la lecture en mettant en avant des auteurs de différents horizons. L'auteur de la pièce, Jean-Philippe Chabrillangeas, se rendra le samedi au salon du livre et fera un bord de scène après la représentation du dimanche 5 février.

Nadège Salas

Dimanche 5 février . 16h. Théâtre du Balcon. Avignon. 38, rue Guillaume Puy . De 11,50€ à 23,50€. 04 90 85 00 80